

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT**  
**SOMME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MORISEL**

**Séance du mercredi 22 avril 2026**

**NOMBRE DE MEMBRES**

**En exercice : 11**

**Qui ont pris part à la délibération : 11**

**Qui ont pris part au vote : 11**

**Date de la convocation : 10/04/2026**

**Date d'affichage : 24/04/2026**

**N° Délibération : 16/04/2026**

**Présents :** Mmes Chrystèle CATEL, Ophélie COUZEREAU, Magali DUPREZ, Karine JEANNOT MALASSIS, Déborah MILLET ; MM. Frédéric BÉRULLIER, Christian BOULOGNE, Francis JULLIEN, Marino PEGORARO, Vincent RETOURNÉ, Michel VAN DE VELDE.

Sous la présidence de M. Vincent RETOURNÉ, Maire.

**Secrétaire de séance :** M. Frédéric BÉRULLIER est nommé secrétaire de séance.

**DEL N° 16/04/2026 Désignation du Correspondant Défense**

M. le Maire expose que, créée en 2001, par le ministère délégué aux Anciens combattants, la fonction de Correspondant Défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense.

Le rôle du Correspondant Défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.

En tant qu'élu local, il peut en effet mener des actions de proximité efficaces. Au sein de chaque Conseil Municipal, est désigné un interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de Défense.

Le Correspondant Défense remplit une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de Défense et un rôle pédagogique envers les jeunes générations, en particulier sur le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Il s'exprime aussi sur l'actualité défense, le parcours citoyen. Il doit pouvoir apporter des informations sur l'actualité Défense (expliquer l'engagement dans l'armée d'active, les périodes d'initiation ou de perfectionnement à la Défense, le volontariat et la réserve militaire constituant des activités accessibles à tous les jeunes désireux de prendre part à la Défense).

**Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, est élu à l'unanimité, Correspondant Défense pour la Commune de Morisel : • M. Frédéric BÉRULLIER**

Le secrétaire de séance  
Frédéric BÉRULLIER

Le Maire  
Vincent RETOURNÉ

**-Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.**

**-Pour extrait conforme, Morisel, le 24 avril 2026.**

**-Transmis au représentant de l'État et publié le : 24 avril 2026.**

